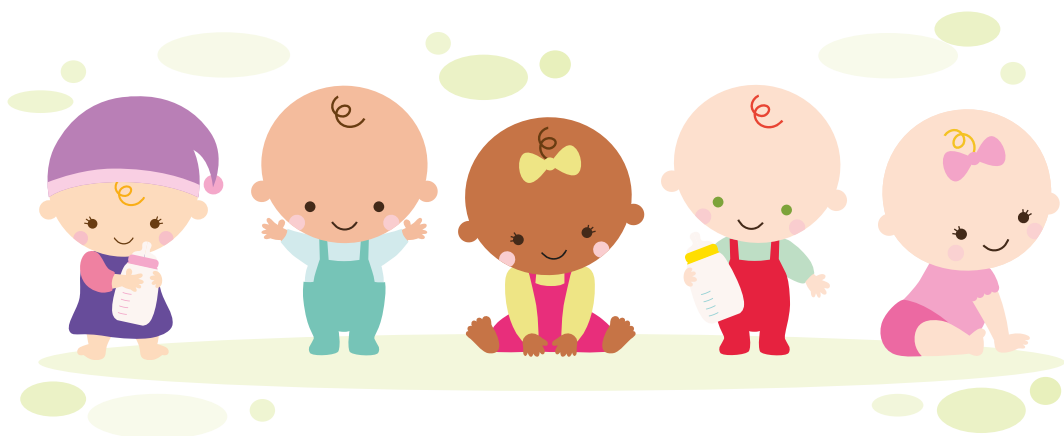


GUIDE PRATIQUE

de la

Petite enfance

Tout savoir sur les modes d'accueil



Sommaire

L'accueil collectif p 3

Les crèches collectives municipales p 3

Crèche associative p 4

Micro-crèches privées p 4

Multi-accueils p 5

L'accueil individuel p 6

Les assistants maternels agréés p 6

Le Relais Petite Enfance p 6

Les auxiliaires parentales p 7

L'association P'tits Mômes p 7

Les organismes aux côtés des parents p 8

Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines p 8

Les centres de Protection Maternelle et Infantile - PMI p 8

Infos pratiques p 8





L'accueil collectif

► Les crèches collectives municipales

Fonctionnant du lundi au vendredi, les crèches collectives sont ouvertes en moyenne 11h par jour entre 7h/7h30 et 18h30/19 h. Elles accueillent les enfants de 10 semaines à la scolarisation (sauf Pigeon Vole). Gérées par la Ville, toute inscription doit être effectuée auprès du service Petite enfance.

Une crèche est un lieu de vie qui accueille les enfants de 3 mois à 3 ans pendant le temps de travail des parents.

Elle est placée sous la responsabilité d'une directrice infirmière-puéricultrice diplômée d'état ou éducatrice de jeunes enfants qui est garante du bon fonctionnement de la crèche et de l'application du projet d'établissement.

Le personnel d'encadrement est qualifié, diplômé (auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, agents sociaux, ATSEM) et en nombre suffisant pour assurer l'accompagnement attentif des enfants. Une équipe technique assure la préparation des repas, l'entretien du linge et des locaux.

Un médecin et une psychologue vacataires viennent en appui de ces équipes.

Crèche Petit navire (60 places)

1 avenue Georges-Clémenceau

Tél. : 01 39 14 57 54

Crèche Manège enchanté (20 places)

1 avenue Georges-Clémenceau

Tél. : 01 70 46 89 08

Les Pitchounets (33 places)

14 rue de Soissons

Tél. : 01 39 13 87 85

123 Soleil (30 places)

2 bis rue Gabriel-Péri

Tél. : 01 39 57 81 51

Pigeon Vole (45 places)

De 16 mois à la scolarisation

24 rue du Général-Leclerc

Tél. : 01 39 14 35 25

Crèche Pomme de Reinette (60 places,

gestion privée)

39 rue Louise-Michel

Tél. : 09 54 04 94 04

▶ Crèche associative

Elle accueille les enfants de 10 semaines à la scolarisation. En gestion associative, par l'AGS-CSF, pour toute demande, adressez-vous directement à la crèche.

Poisson d'Avril (24 places)

6 rue du 8 mai 1945 - Tél. : 01 39 13 30 49

▶ Micro-crèches privées

Elles accueillent les enfants de 10 semaines à la scolarisation. En gestion privée, pour toute demande, adressez-vous directement à la crèche.

Dessine-moi un mouton (10 places)

[Association les Copettes]

100 mille p'tits bouts (10 places)

[Association les Copettes]

39 rue Duplex

Tél. : 06 51 98 04 25

123 mouton (10 places)

[Association les Copettes]

8 avenue du Maréchal-Foch

Tél. : 01 39 76 08 67

À 2 Pas (70 places)

4 micro-crèches - 11 avenue Jules-Ferry

Tél. : 09 54 78 30 66

Site : crechea2pas.fr

2 micro-crèches - 8 av. Jean-Jaurès

Site : crechea2pas.fr

1 micro-crèche - 9 place Nationale

La Cigale et la Fourmi (20 places)

[Coccinelle et Papillon] - 2 micro-crèches

39 rue Rabelais - Tél. : 09 86 28 87 70

Les ptits loups de Condorcet

(20 places) - 2 micro-crèches
5 avenue Condorcet - Tél. : 01 61 30 03 25
Site : lc.cx/lesptitsloups

Gros Doudou (10 places)

40 bis rue Pierre-Brossolette
Tél. : 01 39 12 14 80
Site : creche-sartrouville.com

Tilou (10 places)

2 rue J.-de-Romilly - Tél. : 01 39 76 26 77
Site : creche-sartrouville.com

Monsieur Lapin (30 places)

3 micro-crèches
54 rue Lamartine
Site : mrlapin.com

Les coloriés (10 places)

35 avenue de la Convention
Site : lescolories.fr

Saute mouton (10 places)

34 rue Saint Exupéry - Tél. : 01 39 13 25 56
Site : https://creche-saute-mouton.business.site/?utm_source=g-mb&utm_medium=referral

Les bambins (11 places)

Gérée par la société « AFI BAMBINO »
20 rue Rabelais
Tél. : 06 77 76 38 69

Manakids (12 places)

27 bis rue Montgolfier
Tél. : 07 68 10 79 93
email : contact.manakids@gmail.com

TARIFS ET MODALITÉS D'INSCRIPTIONS AUPRÈS DES MICRO-CRÈCHES PRIVÉES.

► Multi-accueils

Ils accueillent les enfants de 10 semaines à la scolarisation. Gérés par la Ville, toute demande se fait au service Petite enfance.

Les multi-accueils sont ouverts quatre jours par semaine (sauf mercredi ou vendredi, selon l'établissement) et peuvent accueillir chacun 20 enfants.

- L'accueil occasionnel peut aller jusqu'à deux demi-journées par semaine.
- Un accueil régulier jusqu'à trois jours par semaine est possible.

Au Clair de la Lune (20 places)

Fermé le mercredi
120 avenue du Général-de-Gaulle
Tél. : 01 39 14 18 43

Pirouette (20 places)

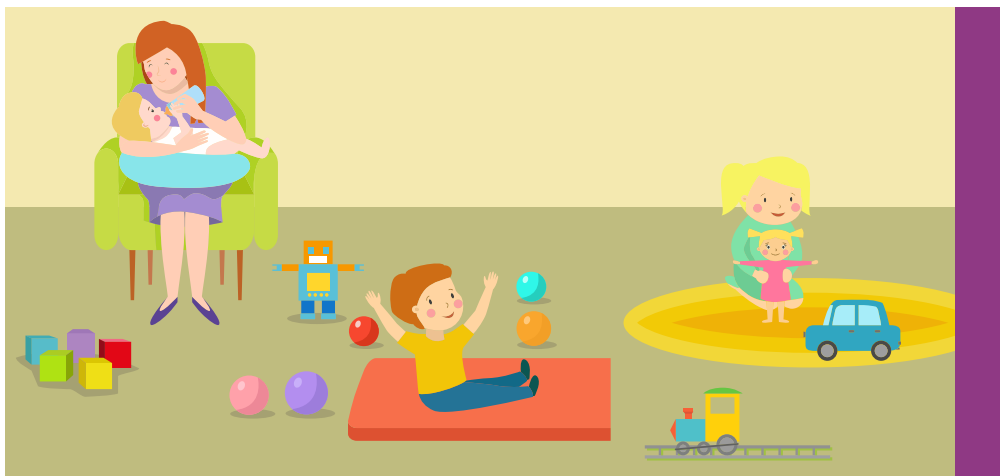
Fermé le mercredi
1 rue Lebon
Tél. : 01 39 13 48 40

Dansons la Capucine (20 places)

Fermé le mercredi
Place Stendhal
Tél. : 01 39 13 42 45

Souris Verte (20 places)

Fermé le vendredi
20 quai de Seine
Tél. : 01 39 15 02 89



L'accueil individuel

► Les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s

Ils/elles accueillent à leur domicile des enfants à partir de 3 mois qui leur sont confiés par les parents à la journée, en temps partiel ou en extra scolaire.

Un agrément est délivré par le président du Conseil Départemental des Yvelines pour 5 ans, renouvelable après que le service de Protection Maternelle et Infantile s'est assuré que les candidats offrent des conditions d'accueil et les capacités éducatives nécessaires.

La décision d'agrément précise le nombre d'enfants que l'assistant(e) maternel(le) peut accueillir simultanément.

La puéricultrice de secteur effectue le suivi des assistant(e)s maternel(le)s.

Les parents, employeurs de l'assistant(e) maternel(le), rédigent et signent un contrat de travail avec ce(tte) dernier(e). Ils doivent connaître et respecter la législation du travail.

Pour trouver votre assistant(e) maternel(le) :

- assmat.sartrouville.fr (site de la Ville)
- mon-enfant.fr (site de la CAF)



Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'accueil, d'informations et d'échanges pour les parents en recherche d'un mode d'accueil.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

- RPE Parc du Dispensaire - Tél. : 01 61 30 50 22/50 26
- RPE 120 av du Général-de-Gaulle - Tél. : 01 39 12 21 14

Mél : rpe@ville-sartrouville.fr

Accueil sur rendez-vous :

Permanence téléphonique 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Nocturne le premier mardi du mois jusqu'à 19h (dernier RDV à 18h30).

Hors vacances scolaires.

Direction du Territoire Boucle de Seine

Secrétariat assistantes maternelles et familles

13 rue Fabert - Tél. : 01 39 07 89 08 ou 01 39 07 89 09

Site : yvelines.fr

Rubrique « Trouver une assistante maternelle »



▶ Les auxiliaires parentales au domicile des parents

L'association P'tits Mômes

Spécialiste de la garde d'enfants à domicile, l'association propose dès le retour de maternité des gardes temporaires, à l'heure, à la demi-journée, à la journée, en soirée, la nuit, le week-end et pendant les vacances.

Elle propose également :

- de mettre en relation des parents pour une garde partagée
- une garde périscolaire avant et après l'école

P'tits Mômes - Centre Social

1 rue Lebon - Tél. : 01 39 68 45 07

Mél : ptitsmomes@wanadoo.fr

Les organismes aux côtés des parents

► Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines

Tél. : 3230
Site : caf.fr

► Les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Ces services s'adressent aux futures mères et aux enfants de 0 à 6 ans dans un but de prévention, d'éducation et de soutien. Les consultations et les vaccinations y sont gratuites et sont assurées par des pédiatres.

PMI

4 rue Pablo-Picasso - Tél. : 01 30 83 61 00
Accès possible en bus : lignes 9 ou 272,
arrêt Les Quatre-Chemins

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi 8h30-12h30 et
13h30-17h30 (vendredi fermeture à 16h30)



Infos pratiques

SERVICE Petite enfance

Parc du Dispensaire - 78500 Sartrouville
01 61 30 50 20 - petiteenfance@ville-sartrouville.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : service fermé au public

Uniquement sur RDV :

Mardi : 8h30/11h45 - 13h30/17h

Nocturne le premier mardi du mois jusqu'à 19h (dernier RDV à 18h30)

Pas de nocturne en juillet/août

Mercredi : 8h30/11h45 - 13h30/17h

Vendredi : 8h30/11h45 - 13h30/16h45